



Etablissement identifié sous le numéro 0810038B

Année scolaire 2025-2026

N° de séance : 4

Ouverture de séance : 17h30 jeudi 09 avril 2026

16 membres du conseil sont présents.

Secrétariat de séance : Freddy TOMMASI, Principal du collège et Valérie –Anne Estrade, Principale-Adjointe

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30 par Monsieur TOMMASI, Principal du collège.

1 . Approbation du procès-verbal du conseil d'administration de la séance du mardi 02 décembre 2025

Monsieur Le Principal soumet au vote le compte-rendu du conseil d'administration du mardi 02 décembre 2025. Celui-ci ne donne lieu à aucune remarque.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des 16 membres présents.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

2. Affaires financières

Compte Financier

Monsieur SAUBESTY secrétaire général présente le compte rendu de gestion (voir document joint précédemment).

Monsieur CASADO agent comptable présente le compte financier (voir document joint précédemment). Adoption du compte financier: acceptation des comptes avec ou sans réserve (en dépenses et en recettes)

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Affectation du résultat au sein des réserves:

17 133,67 € (résultat excédentaire du service général et du SRH): affectation sur un compte de réserves unique (10681)

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Le Fonds de roulement s'élève à 118 882,98 € au 31/12/25.

Monsieur Cantaloube , Conseiller Départemental pris par d'autres obligations quitte la salle à 18h15.

DBM :

Monsieur SAUBESTY présente la DBM n° 4; il s'agit de prélèvements sur les fonds de roulement pour un total de 17 390 € afin de:

- Abonder de 3 000 € les crédits transports (AP) dans le cadre des sorties pédagogiques
- Alimenter les crédits du fonds social pour 3 000 € (VE)
- Acquérir des pochettes pour ranger les portables des élèves à partir de la prochaine rentrée scolaire pour un montant total de 6 200 € (ALO).

Monsieur Le Principal et Monsieur Le Conseiller Principal d'éducation donne quelques précisions.

L'élève glisse son téléphone éteint dans sa pochette personnelle à l'entrée, la verrouille sur une borne, et la garde dans son sac toute la journée. Le déverrouillage se fait aux bornes en fin de journée.

Une représentante élue des personnels d'enseignement et d'éducation : « *Que se passe-t-il si un téléphone est volé ou endommagé alors qu'il est dans sa pochette ?* »

Aucune participation financière ne sera demandée aux familles, sauf en cas de dégradation volontaire ou de perte de la pochette par l'élève (le coût de 10 € sera voté au Règlement intérieur).

Une représentante élue des personnels d'enseignement et d'éducation : « *Que fait-on si un élève refuse de mettre son téléphone dans la pochette, ou s'il utilise un autre téléphone pour l'avoir sur lui ?* »

Monsieur Le Conseiller Principal d'éducation répond que le règlement intérieur (RI) va être modifié et soumis au vote plus tard. La règle sera claire : tout refus de se soumettre au dispositif ou toute tentative de fraude sera considéré comme un manquement au règlement.

- Financer l'achat d'une machine à laver (690 €) dans le cadre de la mise en place de la technique de nettoyage par pré-imprégnation dans l'établissement (ALO)
 - Acquérir le logiciel Turboself pour la cantine pour un montant de 4 500 € (OPC).
- Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Admission en non valeur

Le conseil d'administration adopte l'admission en non valeur d'un montant de 55,44 € concernant des factures de demi-pension de l'exercice 2023 pour lesquelles le juge en saisie sur salaire laisse une partie des frais à la charge du créancier

Monsieur Le Principal répond que cette liste sera jointe au prochain compte rendu.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

3. Vie extérieure de l'établissement :

Conventions :

Le conseil d'administration autorise la passation d'une convention avec le SDIS dans le cadre de la formation des élèves de 5ème aux « gestes qui sauvent »

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

4. Vie intérieure de l'établissement :

- Plan pluriannuel d'orientation (PPO, voir document joint).

Monsieur Le Principal précise que ce document a été élaboré suite aux travaux menés par les professeurs lors de la demi-journée banalisée (mercredi 07 janvier 2026).

L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir des compétences à s'orienter, d'augmenter le taux de passage en 2GT (60% en 2025) et maintenir une orientation choisie en LP (88% voeu1) et surtout de réduire les écarts trop importants liés au déterminisme pour l'orientation en 2GT (90%-33.3%, au profit des C.S.P favorisées) et au genre (72.1%-35.6% au profit des filles)

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

5. Questions diverses :

Monsieur Le Principal donne la parole à une représentante élue des parents d'élèves.

Suite au suicide d'une la semaine dernière, l'APE souhaite faire part de sa réaction :

- Une pensée émue aux proches de cette élève,
- Un soutien affectif à nos enfants qui sont dans la peine, l'incompréhension et la colère et tout particulièrement aux enfants de 4^e qui l'ont connu,
- Un soutien très fort à tous les adultes du collège qui doivent faire face à ce choc et tout particulièrement aux professeurs et assistants d'éducation qui étaient quotidiennement à ses côtés.

L'APE demande que l'écoute et l'accompagnement des enfants soient particulièrement renforcés dans les jours, semaines et mois à venir, avec l'infirmière et le psychologue mais aussi l'ensemble des adultes de la communauté.

Nous pensons qu'au vu des deux drames survenus en très peu de temps, des temps collectifs sont nécessaires avec les professionnels de l'établissement : un dans l'urgence pour partager les réactions et appréhender la situation des semaines à venir et un pour le moyen terme. L'APE souhaiterait être partie prenante de la deuxième réunion.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu un message à tous les parents. En effet, l'information est bien évidemment passée très vite auprès des enfants et des parents mais sans officialisation et accompagnement.

Par ailleurs, nous souhaitons savoir quelles dispositions vous avez prises pour arriver à trouver des candidats au poste d'AED manquant dont nous savons tous le rôle essentiel pour le bien-être des élèves et le bien-vivre en collectivité.

Croyez bien que nous vous renouvelons notre soutien dans ce moment douloureux.

Monsieur Le Principal répond qu'il a agi selon un protocole établi par la cellule d'écoute et psychologique mise en place le jour même et il reconnaît que la communication a pu conduire à de l'incompréhension mais il précise qu'il est très difficile d'adopter une communication adaptée dans de telles circonstances.

Monsieur Soubsol, personnalité qualifiée s'étonne de ne pas avoir été mis au courant de cette tragédie et suggère également qu'une boîte soit mise à disposition des élèves pour qu'ils puissent écrire ce qu'ils ressentent. Monsieur Le Principal y souscrit totalement et précise que la vie scolaire semble être le lieu idoine.

Monsieur Le conseiller principal d'éducation prend la parole pour le second point abordé par les parents d'élèves et précise qu'il consulte régulièrement l'application dédiée aux candidatures pour le recrutement des assistants d'éducation.

Monsieur Le Principal ajoute que plusieurs entretiens ont eu lieu mais ils sont restés infructueux. La procédure de recrutement se poursuit.

Une représentante élue des personnels d'enseignement et d'éducation aimerait savoir si des travaux sont prévus pour régler le problème de l'amiante dans le collège et les logements de fonction.

Monsieur Le Secrétaire Général répond que des travaux sont programmés pour début juillet 2026 mais que des travaux du parking ne sont pas prévus. Il invite chaque personnel à consulter le dossier technique amiante et à le signer et à contacter la médecine de prévention.

Une représentante élue des parents d'élèves confirme que les parents d'élèves n'ont pas été informés concernant la présence d'amiante.

La séance est levée à 19h15

La secrétaire de séance

Le Principal

Valérie –Anne Estrade

Freddy Tommasi



Plan pluriannuel d'éducation à l'orientation 2026-2029 - Collège Louisa Paulin REALMONT

A . Présentation générale du Plan Pluriannuel d'éducation à l'orientation

L'établissement met en œuvre un Plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO) qui s'inscrit dans le cadre du Plan Avenir et du parcours Avenir. Ce plan constitue une composante structurante du projet d'établissement et organise notamment, de la 5e à la 3e, un parcours progressif d'accompagnement à l'orientation.

Il définit une programmation pédagogique pour chaque niveau, combinant des séquences intégrées aux enseignements et aux heures de vie de classe, des demi-journées dédiées à la découverte des métiers et des formations à partir de la 5e, ainsi que des temps de travail personnel, d'entretiens et de dialogue avec les familles.

B.Diagnostic de l'établissement

Le collège est implanté dans un bassin rural caractérisé par une offre de formation de proximité limitée et par des contraintes de mobilité (distances, transports scolaires, accès aux internats). Ce contexte peut renforcer les risques d'auto-censure, de restriction des ambitions aux seules filières proches et de méconnaissance des parcours d'études plus éloignés.

L'établissement ne bénéficie pas d'un C.I.O implanté à proximité immédiate ; le psychologue de l'Éducation nationale intervient donc principalement à distance ou lors de temps ponctuels, ce qui nécessite une responsabilisation accrue des professeurs principaux et une mobilisation des partenaires locaux (collectivités, lycées de secteur, acteurs économiques).

Les analyses des parcours des élèves (affectations, taux de poursuite d'études, choix d'orientation, résultats scolaires) mettent en évidence la nécessité de :

- mieux informer sur la diversité des métiers et des voies de formation ;
- soutenir l'ambition scolaire dans un environnement où l'offre locale est restreinte et réduire l'écart selon les PCS concernant l'orientation en 2GT (90 % pour les PCS favorisées contre 35% pour les PCS défavorisées).De même, l'objectif est de réduire l'écart actuel lié au genre concernant l'orientation en 2GT (74 % de filles et 36 % de garçons).
- accompagner les familles dans la compréhension des procédures et des possibilités de mobilité (internat, aides).

C.Finalités et objectifs du Plan pluriannuel d'orientation

Le PPO vise à garantir à chaque élève du collège un accompagnement continu et structuré pour :

- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle ;
- découvrir le monde économique et professionnel et les métiers ;
- connaître les différentes voies de formation et leurs exigences.

Objectifs opérationnels :

- Installer un parcours d'orientation progressif de la 5e à la 3e, lisible pour les élèves, les familles et l'équipe éducative. Il vise à construire un projet d'orientation ambitieux et inclusif,

en favorisant l'autonomie, la découverte des métiers et la mixité des parcours (Seconde Générale et Technologique, seconde professionnelle, apprentissage). Inclusion des élèves du dispositif ULIS : 100% des élèves ULIS participent via des adaptations (AESH, gestes pédagogiques différenciés, co-animation PP/coordonnateur ULIS)

- Développer les compétences à s'orienter (connaissance de soi, prise d'information, argumentation, projection dans l'avenir).
- Réduire les inégalités d'information liées au contexte rural en s'appuyant sur des ressources numériques, des partenariats de bassin et des dispositifs de type Cordées de la réussite.

5e – Ouvrir l'horizon des métiers.

Objectifs :

- Lutter contre le risque de limitation de l'ambition à l'offre de proximité en montrant la diversité des métiers et des parcours possibles, y compris au-delà du territoire.
- Lancer formellement le parcours d'orientation avec les demi-journées réglementaires.

Actions clés :

- Demi-journée 1 : « métiers du territoire / métiers d'ailleurs »
 - Ateliers : un groupe travaille sur les métiers locaux, un autre sur des métiers plus éloignés (via ressources numériques) ; mise en commun sur les points communs/différences.
 - Individualiser les actions du parcours avenir pour les élèves les plus fragiles dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire grâce à l'atelier de remobilisation.
- Demi-journée 2 : « témoignages de proximité »
 - mobilisation de parents d'élèves, d'artisans, d'agents de mairie, d'associations locales.
 - enregistrement de courts podcasts ou vidéos à réutiliser les années suivantes, parcourir le site ONISEP pour la découverte d'un métier puis exposé devant la classe.
- Séquence disciplinaire (équipe pédagogique) :
 - recherche sur un métier, réalisation d'un support (affiche, diaporama, capsule audio), présentation orale.

Bilan 5ème:

- Taux d'élèves ayant participé à au moins une activité « découverte des métiers » (séquence en discipline, intervention, visite).
- Nombre moyen d'heures dédiées à l'orientation par division (Parcours Avenir, séances Avenir(s), etc.).
- Taux d'élèves capables de citer au moins 3 métiers et 2 domaines professionnels différents (évalué via un court questionnaire).

4e - Explorer les formations possibles, malgré l'éloignement.

Objectifs :

- Amener les élèves à connaître la carte des formations accessibles dans le département et au-delà, y compris les possibilités d'internats, les Cordées de la réussite, ou dispositifs de proximité.
- Travailler sur la mobilité : distances, transports, hébergement, contraintes familiales.

Actions clés :

- Séances sur les voies de formation avec carte des lycées :
 - Travail avec une carte (numérique ou papier) pour localiser les lycées généraux, technologiques, professionnels, CFA ;
 - Réflexion sur les temps de trajet et les solutions (internat, transport scolaire, TER).
 - Mise en place d'une journée autour de l'orientation au collège avec différents partenaires
 - Participation au salon des métiers mis en place par la communauté de communes.
- Demi-journée 4e : « visites mutualisées de lycées »
 - Transport organisé au niveau du bassin (bus commun à plusieurs collèges ruraux) ;
 - Ateliers en lycée : découverte des plateaux techniques, échanges avec élèves internes, présentation des Cordées.
- Projet « un parcours possible depuis mon lieu d'habitation » :
 - Chaque élève simule un parcours pour atteindre un métier choisi, en tenant compte des contraintes rurales (mobilité, accès aux formations, coûts).
 - Réunion de rentrée avec les parents d'élèves consacrée à l'orientation en présence du PSY-EN.

Bilan 4e : 2 ou 3 scénarios de formation (voies différentes) consignés dans le portfolio.

-Taux de passage en 3^{ème} prépa-métiers/M.F.R.

- Taux de vœux d'orientation conformes au projet formulé en début d'année (stabilité du projet).

3e - Construire un projet réaliste et ambitieux.

Objectifs :

- Concilier ancrage territorial et ouverture : aider les élèves à envisager des études parfois éloignées géographiquement, mettre en place des actions innovantes pour susciter et développer le niveau d'ambition des élèves,
- Développer les actions conduites dans le cadre des cordées de la réussite : « vers l'infini ... et au-delà » (tête de pont lycée Rascol) à l'attention d'un groupe d'élèves de 3^{ème} pour les aider à mieux s'orienter, à développer leur ambition, la confiance en soi, et lutter contre les déterminisme sociaux,

Actions clés :

- Séance de lancement :
 - calendrier détaillé de l'orientation, rappel des voies de formation, présentation de la plateforme Avenir(s) et des documents fournis par la région / académie.
- Séquence d'observation en entreprise de 3e :
 - priorité donnée à la diversité des lieux de stage (pas uniquement les entreprises de la ville), avec un travail de prospection via le réseau du bassin (entreprises, collectivités, associations, syndicats pro, chambre d'agriculture, etc.).
- Exploitation du stage :
 - rapport + oral (type DNB blanc) inséré dans le parcours Avenir et exploité en orientation.
- Visite de la Maison de l'Orientation Mobile,
- Mini-stages pour les élèves les plus fragiles notamment en L.P,

- Présentation de différents parcours par d'anciens élèves (Lycéens) , période février /mars.
- « Printemps des métiers » organisé au CDI de l'établissement,
- Intervention de l'association « elles bougent » pour lutter contre les stéréotypes liées au genre.
- Participation au salon ID métiers organisé par la Région.
- « Soirée de l'orientation » à destination des familles en prenant appui sur le Psychologue Education Nationale.
- 2 entretiens personnalisés d'orientation :
 - 1er entretien : élève-PP, repérage des contraintes (mobilité, ressources, représentation des études longues) ;

Bilan 3^{ème} :

- Taux de satisfaction premier vœu, nombre d'élèves ayant demandé un mini-stage en lycée ou L.P
- Taux de passage en 2GT et 2PRO, nombre d'élèves non affectés à l'issue du premier tour
- Taux de vœux d'orientation conformes au projet formulé en début d'année (stabilité du projet).
- Taux de satisfaction des élèves et des familles sur l'accompagnement à l'orientation (questionnaire court en fin d'année).

C.Indicateurs-Bilan annuel et ajustements

Un bilan annuel est conduit par l'équipe de direction avec le C.P.E , les professeurs principaux , le professeur documentaliste, le coordonnateur ULIS et le PSY-EN :

- Analyse des indicateurs de réalisation et de résultats
- Identification des ajustements (calendrier ,partenariats ,accompagnements)

Programmation de l'année suivante.

- Pourcentage d'e-potfolio complétés selon attendus du niveau (5^e/4^e/3^e).
- Taux de participation :visites ,forum,mini-stages, réunions familles.
- Orientation post-3^{ème} :répartition 2GT/2PRO/CAP/apprentissage, pourcentage d'obtention premier vœu ,suivi mixité et équité (écart orientation 2GT selon PCS),suivi élèves ULIS (sécurisation des parcours).